

RHÉTORIQUE ET JUSTICE
DANS L'ŒUVRE DU PHILOSOPHE
NÉOPLATONICIEN PROCLUS

CHRISTOS TEREZIS
University of Patras, Greece
terezis@upatras.gr

ABSTRACT. In this article, I investigate the relationship between rhetoric and justice as it is presented in Proclus' commentary of Plato's dialogue *Alcibiades I*. The study is divided into three parts. In the first one, which is entitled "The political counsellor", I elaborate how this institutional person, utilizing the possibilities of rhetoric, aims to exercise prudence to all those who intent to complete personally and politically themselves in the context of justice. In the second part, which is entitled "The refutation of the superficial syllogisms", I focus on what rhetoric can provide to man so as to be able to think in a rational way when it comes to the precise content of justice as a moral and political virtue. In the third part, which is entitled "The justice and injustice and their relationship with benefit", I discuss how rhetoric needs to be utilized in order to have new modes of connection of justice with benefit, excluding any beneficial criterion. The main conclusion that I draw is that according to Proclus rhetoric is for a political counsellor a tool of justice, which has to be the final purpose of his mission.

KEYWORDS: Proclus, *Alcibiades I*, political counsellor, justice, rhetoric.

Introduction

Le dialogue platonicien *Premier Alcibiade* était le texte aimé par excellence parmi les représentants du Moyen Platonisme aussi bien que – voire principalement – parmi ceux du Néoplatonisme. Il s'agit d'un traité qui tente d'esquisser un schéma systématique de l'intériorité humaine, ayant comme conséquence la constitution d'une philosophie du sujet ou de la personne de manière analytique autant que synthétique. À noter qu'il s'agit d'une approche philosophique axée aussi sur de prolongements interprétatifs. Le philosophe néoplatonicien Proclus

(412-485) – le commentateur éminent des textes platoniciens¹ – a procédé à une élaboration particulièrement systématique et interprétative de ce dialogue. Il est, en outre, essentiel de signaler que son *Commentaire* sur le *Premier Alcibiade de Platon* (*Εἰς τὸν Πλάτωνος Πρῶτον Ἀλκιβιάδην*) constitue un des très peu nombreux textes qui ont un contenu éthico-pédagogique de l'École Néoplatonicienne.² Il est incontestable que le centre d'intérêt de cette École, l'ultime de la philosophie grecque ancienne, était orienté vers les questions ontologiques, questions examinées sous leur aspect métaphysique autant que sous leur aspect cosmologique. De plus, les représentants de cette École procédaient même à insérer leurs recherches de contenu anthropologique et éthique dans un cadre métaphysique plus ample. Ils n'attribuaient pas, par conséquent, à ces questions un caractère autonome, mais ils leur donnaient une signification importante, et même, ils les déterminaient par des forces qui leur étaient transcendantes.³

Une des questions principales que Proclus analyse dans son traité susmentionné est la notion de la « justice », notion qu'il examine presque dans l'ensemble de ses présences à l'échelle métaphysique qu'endo-cosmique. Pourtant, dans l'entier de son œuvre, les passages dans lesquelles il conjugue la justice avec la rhétorique et même ceux qui se réfèrent particulièrement à la rhétorique sont très peu nombreux. Cependant, ces passages sont d'un intérêt théorique crucial, puisque c'est Proclus lui-même qui considère la rhétorique comme un facteur décisif pour la formation de l'opinion publique. Dans ce qui suit, nous présenterons l'angle sous lequel il aborde les rapports entre la justice et la rhétorique, qu'il insère, en général, dans le domaine de la Raison Pratique, qui désigne les principes normatifs de choisir et d'agir indépendamment du conventionnalisme et des pressions suspensives de cas individuels.

I. Le conseiller politique

La première unité thématique, dans laquelle Proclus se réfère indirectement à la relation de la rhétorique à la justice, a centre d'étude la manière dont le conseiller politique devient un dispensateur de la sagesse à ces citoyens, qui, dans leur

¹ À propos de la manière dont Proclus commente les dialogues platoniciens, voir, à titre indicatif, A.J. Festugière (1963) 77-100.

² A propos du débat qui a eu lieu au sein de l'Académie et qui se rapportait à la valeur du dialogue platonicien *Premier Alcibiade*, voir Discours d'ouverture de A.Ph. Segonds à l'édition critique de l'œuvre *Sur le Premier Alcibiade de Platon* (1985) X-XLV. Pour une présentation de l'œuvre, voir P. Bastid (1969) 35-44.

³ Voir J. Trouillard (1972).

discussions, s'intéressent à leur accomplissement personnel et politique.⁴ Tout d'abord, il note que raisonnablement une ancienne tradition caractérise le conseil comme de l'argent sacré.⁵ Basé sur ces positions générales adoptées, il est évident que le conseil n'est pas considéré comme un outil du point de vue d'un profit superficiel. Sa position est que le conseil est inspiré par le divin et vise à la façon dont les hommes se rendront compte du bien et s'apercevront de lui qui, dans l'École Néoplatonicienne, est surtout associé à la cause finale et aux significations données "de profundis". En rendant ses observations plus étendues et spécifiques dans le domaine des consultations publiques, il fait une observation de puissance normative : ces personnes qui approchent de la vérité à un haut degré, ce sont uniquement ceux qui ont le bien comme critère de l'utilisation, soit qu'ils utilisent séparément le discours délibératif (συμβουλευτικόν), d'apparat (ἐπιδεικτικόν) et le judiciaire (δικανικόν), soit qu'ils les utilisent tous ensemble. Il estime, aussi, que ces trois genres du discours ont des sérieux avantages, tels qui amènent la théorie autant que la pratique aux grandes conquêtes, et même dans les domaines du méditer et du communiquer. Plus particulièrement, le genre délibératif vise en permanence au bien, le genre d'apparat au beau et le genre judiciaire au juste. Par conséquent il résulte de leur opération que ces trois genres du discours associent indissolublement les facteurs ontologiques aux facteurs esthétiques et éthico-politiques. Ils forment ainsi un système holistique d'où manquent les incisions. Amenant tout ce qui précède dans le domaine de l'anthropologie, le philosophe néoplatonicien observe que le judiciaire vient principalement de l'âme, dans laquelle sont présents le juste et la somme des rapports entre les situations diverses, manifestement dans leur collaboration en vue de la production d'un produit. Le d'apparat, de son côté, que dépend principalement de l'intellect, auquel apparaît le beau authentique dans sa plénitude. Nous soutiendrions ici que l'Esthétique atteint la Gnoséologie. Enfin, que le délibératif, en se basant sur le fait qu'il est déterminé par le bien, mène à sa réalisation authentique et au profit d'un intérêt collectif.

Il résulte de ce qui précède que le conseiller politique doit utiliser tous les trois genres rhétoriques afin que les citoyens jouissent de complétude même en présence sociale. Il est également à ajouter que la référence à l'avantageux a une signification particulière étant donné qu'il ne doit pas être perçu sous la perspective d'intérêts personnels. Le fait qu'il est associé à des situations humaines suprêmes (âme, intellect) ainsi qu'à la beauté montre qu'il revendique

⁴ Voir, *Sur le Premier Alcibiade de Platon*, 183.18-184.9. Il s'agit d'un scolie au passage 106c4-d3 de l'homonyme dialogue platonicien.

⁵ Voir, Plato, *Théages* (Θεάγης), 122b2-3.

des conquêtes suprêmes de présence personnelle et de communication. La rhétorique peut être employée comme un moyen valable pour conduire l'homme à la connaissance de soi ainsi qu'à tout ce qui le délivrera de finalités indignes d'être mentionnées et de conventions superficielles. Par conséquent, il s'agit de la rhétorique qui s'inscrit parmi les visées primordiales du Grec Ancien Siècle des lumières.

II. La reconstitution de syllogismes superficiels

La première référence directe de Proclus à la relation de la rhétorique à la justice se fait dans cette unité thématique où il analyse comment le caractère réfutatif des raisonnements peut dispenser les hommes de la fausse prétention. Le philosophe présente la réfutation en tant que ce processus de purification qui conduira l'homme à une connaissance de la vérité, à la théorie authentique des choses. Donc, il reconnaît des capacités critiques et éclairantes en lui, telles qu'elles mèneront chaque personne de sorte qu'à se retourner énergiquement vers le public. Dans ce contexte des buts, il soutient que la rhétorique constitue le premier facteur – sur le plan temporel – qui possède les propriétés ci-dessus. Autrement dit, elle peut, disposant des conditions nécessaires, offrir aux hommes ses services afin qu'ils accomplissent un résultat précis de contenu, moralement et politiquement juste. De surcroît, le philosophe néoplatonicien souligne que la rhétorique est exprimée par de tels moyens d'expression qui peuvent mettre en évidence le remarquable artistique et esthétique. Ils ont, en outre, une telle flexibilité qu'ils offrent à leur utilisateur la possibilité de tâcher de faire changer le comportement ceux qui choisissent et font des actes injustes, soit comme des individus soit comme des formations nationales ou sociales. Et il cite un exemple historique ou probablement mythologique : Nestor qui – avant la guerre entre les Grecs et les Troyens – a essayé, avec la médiation des orateurs, de convaincre les Troyens en ce qui concerne les questions qui avaient surgi à propos de la Belle Hélène.⁶ Mais, puisque les Troyens n'étaient pas convaincus par rapport au rétablissement de la justice, la guerre a éclaté.

De ce qui précède, résultent les conclusions suivantes : a) la rhétorique n'est pas seulement un type de littérature, mais révèle le remarquable, du point de vue

⁶ Voir *Sur le Premier Alcibiade de Platon*, 212.1-214.7, d'où nous citons les passages suivants à titre indicatif : «Ὁ πολιτικός τὸ δίκαιον μόνον θεωρεῖ... Διὸ πρῶτον μὲν τὴν ρητορικὴν κινήσει, διὰ πειθοῦς ἐμμελοῦς παύσαι τοὺς ἀδικοῦντας σπουδάζων». À noter que le fait de convaincre ne consiste pas seulement en argumentation mais il est doté aussi de traits esthétiques Il s'agit d'un scolie au passage 109a5-b8 de l'homonyme dialogue platonicien.

théorique, esthétique et morale. b) Elle peut se mettre en valeur comme un moyen de persuasion et donc être établie en termes de preuve. A savoir, elle peut former des syllogismes, qui seront réunis entre eux grâce à l'ordre interne strict et qui pourront être valides et avoir du poids objectif. c) C'est une possibilité expressive, qui peut prévenir les événements extrêmes tels que la guerre. En résumé, donc, nous avons toutes les garanties pour reconnaître, qu'elle a un contenu pédagogique-consultatif.

III. Le juste et l'injuste et leur rapport avec l'avantageux

La troisième unité thématique dans laquelle la relation entre la rhétorique et la justice apparaît, est celle où Proclus analyse la relation entre le juste et l'injuste d'un côté, et l'avantageux, de l'autre.⁷ Le prétexte de ces analyses spécifiques provient de l'estimation d'Alcibiade que le juste coïncide avec l'avantageux. Il justifie, même, sa position soulignant que de nombreuses personnes ont obtenu des avantages en commettant de grandes injustices, alors que l'inverse s'est produit avec ceux agissaient de manière juste. Selon Proclus, le jeune politicien considère que les hommes, chaque fois qu'ils discutent, s'occupent de l'avantageux et non du juste. De cela résulte qu'il n'y a pas d'intérêt de sa part pour acquérir la connaissance de ce qui est juste, car il n'aura jamais besoin ni la dette morale de fournir des conseils en ce qui concerne son contenu. Toutefois, l'intervention critique du philosophe néoplatonicien est cruciale en formulant, tout d'abord, deux observations de contenu gnoséologique. Premièrement : si le juste et l'avantageux coïncident, celui qui ignore le juste, ignorera par conséquent l'avantageux aussi. Deuxièmement : s'ils ne coïncident pas, celui qui les ignorera, il continuera à les ignorer, et même, par rapport à la façon dont ils apparaissent dans la plupart des cas et, par extension, en ce qui concerne leur intervention sociale.

Dans le raisonnement suivant, Proclus se demande pourquoi Alcibiade fait la distinction entre le juste et l'avantageux. Il estime que son argument initial s'appuyer sur les différences entre les trois genres du discours rhétorique, c'est-à-dire le judiciaire, le délibératif et le d'apparat, qui vraisemblablement le mènent à les contempler sous l'angle des entre-elles distinctions intenses. Plus spécifiquement, le fait que le genre judiciaire a pour but final le juste, le genre délibératif l'avantageux et le genre d'apparat vise au beau, ne le conduit pas à

⁷ Voir *Sur le Premier Alcibiade de Platon*, 294.1-296.1. Il s'agit d'un scolie au passage 144d1-8 de l'homonyme dialogue platonicien.

approcher ces genres sous l'angle de leur unité ni de leur réciprocité.⁸ Utilisant comme critère les distinctions précédentes, il est impossible que le juste et l'avantageux coïncident. Cela vaut d'autant plus que Proclus croit que Alcibiade estime que les rhéteurs dans grand nombre de leurs conclusions sont entraînés à considérer que le juste, le légitime et l'avantageux constituent de sens différents entre eux. Une autre raison est qu'il note qu'Alcibiade fréquentait les entourages des sophistes. Et il mentionne, à titre indicatif, ceux de Thrasimachus, de Polus et de Calliclès, qui soutiennent que l'injustice satisfait ceux qui viennent d'être injustes.⁹ Par conséquent, sur la base de leur raisonnement, ceux qui profitaient étaient ceux qui agissaient selon leur volonté, puis, ceux qui possédaient la puissance et ceux qui avaient obtenu un pouvoir tyrannique. Et comme un exemple de leurs allégations, ils citent Archélaos, qui, en faisant des injustices, est devenu un tyran et pas un esclave.¹⁰ Il est clair, pour le penseur néoplatonicien, qu'Alcibiade considère les rapports et les différences de manière superficielle, et que, par conséquent, le contenu objectif des notions reste sans fondement.

Par la suite, Proclus indique que Socrate avait un point de vue différent et qu'il n'était pas d'accord avec ceux qui initialement présentaient l'avantageux comme différent du juste. L'évaluation de la dialectique athénienne était que cette estimation cause des confusions dans la philosophie morale. Et en plus un autre de ses arguments était que ceux qui voyaient une distinction entre les deux concepts, pensaient que le bonheur est exclusivement acquis à travers des objets extérieurs. Par contre, ceux qui pensaient que les deux concepts coïncident, étaient amenés à la conclusion que le bien vrai existe dans le monde intérieur, notamment dans l'âme. Socrate accepte clairement la position des seconds, parce qu'il soutenait en général que l'âme est la source des conversations philosophiques créatives, et qu'elle est apte à localiser le but final de la connaissance des choses. Pour compléter son argument, Proclus mentionne que la position exclusive de Socrate est que nous devons accepter que le but final des choix et des actions de l'homme se trouve dans l'âme, afin de comprendre que le juste coïncide avec l'avantageux. De plus, il éclaircit que dans son argument il perçoit l'âme comme délivrée des nécessités du corps et comme une telle force interne apte à utiliser et à diriger le corps.¹¹

⁸ Voir Aristoteles, *Rhetorica* (*Ρητορική Τέχνη*), A', 3, 1358b6-8 et 20-29. Voir aussi commentaires du A. Ph. Segonds 442-443.

⁹ Voir aussi, *Republica* (*Πολιτεία*), 343c1-d1 et 348b8-c12.

¹⁰ Voir aussi, *Gorgias* (*Γοργίας*), 470d5-471d2

¹¹ Voir, *Sur le Premier Alcibiade de Platon*, 296.1-13. À noter que Proclus exerce ici aussi une critique sévère aux Epicuriens, aux Stoiciens et aux Péripatéticiens en ce qui

À noter, alors, que Proclus donne une claire priorité à la spiritualité plutôt qu'à la corporalité, afin de localiser le contenu authentique de l'avantageux. Cependant, il est important de noter aussi qu'il critique les rhéteurs, qui, à son avis, font de telles distinctions, que la vraie signification des concepts s'éloigne des hommes. Donc, il propose une autre utilisation des genres rhétoriques, qui ne devraient que montrer la pertinence-unité entre ces deux notions dont ils devront enlever tout critère utilitariste. Il est évident qu'il est absolument d'accord sur l'opposition exprimée par Socrate (et par Platon aussi) contre les sophistes comme rhéteurs et contre les entourages politiques qui les suivaient. Ce que ressort, par conséquent c'est que la rhétorique, comme outil de la politique, devrait guider les citoyens vers des considérations objectives, en ce qui concerne tout ce qu'est considéré comme valeur.

Conclusion

Selon tout ce que nous avons examiné, nous estimons, que Proclus définit la relation entre la justice et la rhétorique vue sous l'aspect de la relation entre le but et le moyen par lequel il sera atteint. Certainement, cette relation, à sa totalité, est aussi définie sous l'aspect des questions anthropologiques, lors de leur projection à la sphère d'intérêt individuel et publique. Il faut noter, enfin, que l'objectif principal du directeur de l'École néoplatonicienne est de montrer de quel sens le conseiller politique, conscient de sa haute mission, devrait interpréter et appliquer tout ce que nous avons ici développé. Il ne le considère pas tant comme législateur des notions institutionnelles que comme connaisseur diagnostique des significations et comme prêcheur pour leurs applications.

Bibliographie

- Bastid, P. (1969) *Proclus et le crépuscule de la pensée grecque*. J. Vrin, Paris.
Festugière, A. J. (1963) « Modes de Commentaires de Proclus », *Museum Helveticum* 6, 77-100.
Segonds, A. Ph. (1985) *Proclus. Sur le Premier Alcibiade de Platon*. Les Belles Lettres, Paris.
Trouillard, J. (1972) *L'Un et l'âme selon Proclus*. Les Belles Lettres, Paris.

concerne leur incapacité de concevoir, au point nécessaire, la relation entre le juste et l'avantageux.